

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1292

19 mai 2015

SOMMAIRE

Acrobat Holding One S.à r.l.	61974	Immobilière Op Remmereg s.à r.l.	61970
ALL Diffusion S.à r.l.	61973	Industries Réunies de Luxembourg S.A.	
A.L.L. Management S.A.	61975	61971
Aloxe S.A.	61977	Jesada S.A.	62000
Alteri Luxembourg 2 S.à.r.l.	61976	Jesada S.A., SPF	62000
Alu Holdings S.à r.l.	61974	Jewel Investments S.A.	62016
Amantea Finco S.à r.l.	61976	Kempen International Funds	61995
Amantea Finco S.à r.l.	61975	Marmor und Granit International A.G. ...	61972
BET 1 BET S.A.	61970	Martin Weber S.à.r.l.	61972
Blue Eagle Portfolios	61986	NETASEC, Gesellschaft mit beschränkter	
BSE Lux S.à r.l.	61970	Haftung	61971
CCP III Dartford 1 S.à.r.l.	62002	Npew North S.à r.l.	61972
Clifter S.A.	62015	Open The Door S.à r.l.	61973
Colonnade Finance S.à r.l.	61976	P.E.S.Y. GBP S.à r.l.	61972
ColReus Finance S.à.r.l.	61978	Properties Solutions S.à.r.l.	61994
Convergent Energies Consulting S.A.	61971	Société Luxembourgeoise de Travaux	
C.S.O. Luxembourg s.à.r.l.	61986	pour la Sidérurgie	61973
Delima S.A.	61970	Springlux Midco S.à.r.l.	61973
Eam S.A.	61970	Springlux Midco S.à.r.l.	61989
Fidelity Consult & Partners	61993	Sunstream	61974
Fionari S.A.	62015	Thrive World	61975
Fougera S.C.A., SICAR	61970	Tyndall Management S.A.	61975
I.09 Bonnevoie	61971	World Property S.A.	61973
I.10 Foetz «le Phare»	61971	Yszer Group S.A.	61974
I.13 Le Millénaire	62016		

Immobilière Op Remmereg s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7481 Tuntange, 3, rue de Hollenfels.
R.C.S. Luxembourg B 130.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015049256/9.

(150056332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

**BET 1 BET S.A., Société Anonyme,
(anc. Eam S.A.).**

Siège social: L-5361 Schrassig, 15, rue des Saules.
R.C.S. Luxembourg B 33.857.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 30 mars 2015.

Référence de publication: 2015049009/10.

(150056271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

BSE Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle SA2.
R.C.S. Luxembourg B 169.874.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015049035/10.

(150056707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

**Fougera S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement
en Capital à Risque.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 122.509.

Les comptes annuels au 31 juillet 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fougera S.C.A., SICAR

Référence de publication: 2015049145/11.

(150056432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Delima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 98.331.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenue le 16 mars 2015

Le Conseil décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg vers le 11, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 mars 2015.

Pour mandat

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2015049092/14.

(150057017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Industries Réunies de Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 77.520.

Par la présente, je vous informe de ma démission en tant qu'Administrateur de votre société avec effet ce jour.
Luxembourg, le 09 mars 2015. Norbert SCHMITZ.

Référence de publication: 2015049262/9.

(150056677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

I.09 Bonnevoie, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 72.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.09 BONNEVOIE

Signature

Référence de publication: 2015049223/11.

(150056805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

I.10 Foetz «le Phare», Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 72.939.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.10 Foetz «le Phare»

Signature

Référence de publication: 2015049224/11.

(150056804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

NETASEC, Gesellschaft mit beschränkter Haftung, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 18, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 25.293.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Extrait conforme

Référence de publication: 2015049389/10.

(150056645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Convergent Energies Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 114.165.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 18 mars 2015

Le Conseil décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg vers le 11, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, avec effet au 16/03/2015.

Luxembourg, le 23 mars 2015.

Signature

Signataire autorisé

Référence de publication: 2015049059/13.

(150056396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Npew North S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 189.886.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 30 mars 2015.

Référence de publication: 2015049398/10.

(150056273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Martin Weber S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 53.220.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.
EXPERTS COMPTABLES - FIDUCIAIRE
31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER
Signature

Référence de publication: 2015049355/13.

(150056608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

P.E.S.Y. GBP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 177.679.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 02 mars 2015:

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- ERNST & YOUNG S.A., commissaire aux comptes, 7, Rue Gabriel Lipmann, L- 5365 Munsbach.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2015.

Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2015049413/15.

(150056727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Marmor und Granit International A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 64.960.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 25 mars 2015

Monsieur Alexis DE BERNARDI, Monsieur Robert REGGIORI et Monsieur Louis VEGAS-PIERONI sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Régis DONATI est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2018.

Pour extrait sincère et conforme
MARMOR UND GRANIT INTERNATIONAL A.G.
Alexis DE BERNARDI / Robert REGGIORI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015049353/16.

(150056787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Springlux Midco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 194.498.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mars 2015.

Référence de publication: 2015049486/10.

(150056459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

**Open The Door S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ALL Diffusion S.à r.l.).**

Siège social: L-3761 Tétange, 34, rue Thomas Byrne.
R.C.S. Luxembourg B 177.698.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 30 mars 2015.

Référence de publication: 2015049407/10.

(150056280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Solutrasid, Société Luxembourgeoise de Travaux pour la Sidérurgie, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1842 Howald, 16, avenue Grand-Duc Jean.
R.C.S. Luxembourg B 8.831.

La société Solutrasid, Société Luxembourgeoise de Travaux pour la Sidérurgie, Société à responsabilité limitée (la «Société») a changé le liquidateur le 6 mars 2015, en vertu des résolutions prises de l'associé unique de la Société.

A partir du 6 mars 2015, KPMG Luxembourg, 39, JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, représentée par Zia Hossen, sera le liquidateur de la Société.

Luxembourg, le 26 mars 2015.

Pour la Société
KPMG Luxembourg
Zia Hossen
Le liquidateur / Partner

Référence de publication: 2015049485/16.

(150056184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

World Property S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diederich.
R.C.S. Luxembourg B 164.374.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 Mars 2015

1. La société à responsabilité limitée Veridice S.à r.l. R.C.S. Luxembourg B 154 843, avec siège social à 4, rue Albert Borchette L-1246 Luxembourg a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

2. La société à responsabilité limitée Kohnen & Associés S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 114 190, avec siège social à 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

Luxembourg, le 31.03.2015.

Pour extrait sincère et conforme
Pour World Property S.A.
United International Management S.A.

Référence de publication: 2015049587/18.

(150056420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Yszer Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 158.910.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

YSZER GROUP S.A.

Référence de publication: 2015049590/10.

(150057001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Sunstream, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 176.737.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 mars 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015049528/11.

(150056760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Acrobat Holding One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.000.000,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 180.560.

EXTRAIT

En date du 27 février 2015, Acrobat Holding Jersey Limited a transféré 56.000.000 de parts sociales de 10 classes différentes (soit 5.600.000 parts sociales dans chacune des classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J) détenues dans la Société à Acrobat Manco S.C.A., une société en commandite par actions ayant son siège social au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B195050.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mars 2015.

Référence de publication: 2015049626/16.

(150056991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Alu Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 141.592.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société Alu Holdings S.à r.l., décidée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx en date du 11 août 2014, a été clôturée lors de l'assemblée générale ordinaire sous seing privé tenue en date du 16 mars 2015.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social d'Alter Domus Luxembourg S.à r.l. au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Les sommes et valeurs revenant aux créanciers ou aux associés qui n'étaient pas présents à la clôture de la liquidation et dont la remise n'aurait pu leur être faite seront déposées au à la Caisse de consignation de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2014.

Référence de publication: 2015049630/17.

(150057625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

A.L.L. Management S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 126.068.

En ma qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société de droit luxembourgeois A.L.L. MANAGEMENT S.A., je vous fais part de ma démission de la fonction que vous m'avez attribuée à compter de ce jour.

Fameck, le 30 janvier 2015.

Youcef DERGUIANI.

Référence de publication: 2015049623/10.

(150057829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Amantea Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 177.971.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés signées en date du 30 mars 2015 que le siège social de la Société sera désormais au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 31 mars 2015.

Référence de publication: 2015049632/13.

(150057046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Tyndall Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 99.747.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci:

- que le commissaire aux comptes, la société FIDUCIAIRE SEVE S.A., inscrite sous le numéro RCS B 82421 et ayant son siège social au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, a changé de dénomination en date du 14 juin 2013 et porte désormais la dénomination FIDUSEVE S.A.

Luxembourg, le 31 mars 2015.

Pour TYNDALL MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2015049555/15.

(150056515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Thrive World, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 181.456.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2015

- La démission de Monsieur Edoardo Carlo PICCO est acceptée avec effet au 20 octobre 2014.

- Madame Elizabeth Anne-Marie ROTHFIELD, née le 3 avril 1964 à Madrid (Spain, résidant Triq Ir- Repubblika, Il - Belt Valetta, VLT-1400 Malte, est nommée Gérante de catégorie A, en remplacement de Monsieur Edoardo Carlo PICCO, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- Le siège social de la société est transféré du 11, rue Aspelt, L-1142 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1471 avec effet au 1^{er} janvier 2015.

Le 30 mars 2015.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2015049534/16.

(150056439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Alteri Luxembourg 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 193.685.

Par résolutions prises en date du 13 mars 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Shari Verschell Silverman, avec adresse professionnelle au 9, West 57th Street, 41st Floor, 10019 New York, Etats-Unis, au mandat de gérant de classe A, avec effet au 2 mars 2015 et pour une durée indéterminée;

2. Acceptation de la démission de Jill Silverman, avec adresse professionnelle au 9, West 57th Street, 10019 New York, Etats-Unis, de son mandat de gérant de classe A, avec effet au 2 mars 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 mars 2015.

Référence de publication: 2015049629/14.

(150057361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Colonnade Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.012.701,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 181.305.

Le siège social du réviseur d'entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers a changé de 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg à 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 31 mars 2015, l'associé unique a pris la décision de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, réviseur d'entreprises agréé, avec siège social à 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mars 2015.

Référence de publication: 2015049732/16.

(150057249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Amantea Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 177.971.

EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 30 mars 2015, avec effet au 31 mars 2015, que les parts de la Société de EUR 0.01 chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de Parts Sociales
EPISO 3 Castle Holding S.à r.l. 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg	1,125,000
E411 S.à r.l. 6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg	125,000
Total	1,250,000

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 31 mars 2015.

Référence de publication: 2015049631/23.

(150057046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Aloxe S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 109.517.

L'an deux mille quinze, le trois mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de «ALOXE S.A.», une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 3, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.517 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 30 Juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1304 du 1^{er} décembre 2005. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Francis KESSELER, prénommé, en date du 12 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2559 du 20 octobre 2008.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Liridon ELSHANI, employé privé, dont l'adresse professionnelle se trouve au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame le Président nomme comme secrétaire de l'Assemblée Madame Marylin KRECKE, employée privée, dont l'adresse professionnelle se trouve au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (le Secrétaire).

L'Assemblée élit comme scrutateur de l'Assemblée Madame Marilyn KRECKE, prénommée (le Scrutateur).

(Le président, le secrétaire et le scrutateur sont collectivement appelés le Bureau).

Le Bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président déclare:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée, TROIS CENT DIX (310) actions, d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence ensemble avec les procurations dûment signées «ne varietur», resteront annexées au présent procès-verbal, pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation volontaire;
2. Nomination de FIDESCO S.A. en tant que liquidateur en vue de la liquidation volontaire de la Société (le «Liquidateur»);
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et détermination de la procédure de mise en liquidation de la Société;
4. Divers.

Après délibération, l'Assemblée a approuvé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide avec effet immédiat de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer FIDESCO S.A. avec le siège social est établi au 16, Allée Marcon, L-2120 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68578, en tant que liquidateur de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus tels que stipulés dans les articles 144 et seq. de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi).

L'Assemblée décide également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'Assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société.

L'Assemblée décide également de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

L'Assemblée décide en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux associés, conformément à l'article 148 de la Loi.

Frais

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à mille trois cents euros (EUR 1.300,-) sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Elshani, M. Krecké et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 10 mars 2015. 2LAC/2015/5184. Reçu douze euros (12.- €).

Le Releveur (signé): Paul Molling.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Référence de publication: 2015049648/71.

(150057390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

ColReus Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 195.749.

—
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-third day of the month of March.

Before Maître Danielle Kolbach, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

Colony Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 88.540 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Sara Lecomte, clerck de notaire professionally residing in Redange-sur-Attert, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after having been initialled ne varietur by the attorney-in-fact of the Sole Shareholder and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Sole Shareholder requests the undersigned notary to record the following articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it hereby declares to incorporate:

1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "ColReus Finance S.à r.l." (the Company).

2. Corporate object. The purpose of the Company is (i) the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, whether directly or indirectly, of participations, rights and interests (in whatsoever form or other) in Luxembourg and foreign companies, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, shares, bonds, debentures, notes and other securities or financial or debt instruments of any kind and (iii) the ownership, development, management and disposal of a portfolio of any assets (including, apart from the assets referred to in (i) and (ii) above, patents or other intellectual property rights of any nature or origin).

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may enter into any type of loan agreement and it may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds (with or without security) including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally use any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The descriptions above are to be construed broadly and their enumeration is not limiting.

The Company's purpose shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided they are incidental or conducive to the attainment of the Company's purpose described above.

In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may carry out any commercial, industrial, and financial operations, which are directly or indirectly connected with its purpose or which may favour its development. In addition, the Company may acquire and sell real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and it may carry out all operations relating to real estate properties.

3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

4. Registered office. The registered office is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager/board of managers of the Company. The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

5. Share capital. The share capital of the Company is twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600.-) divided into twelve thousand six hundred (12,600) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager (s) subject to the 1915 Law and these Articles.

All Shares have equal rights.

The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Amendments to the share capital. The share capital may be increased or reduced at any time by a decision of the sole shareholder or of the general meeting of the shareholders, in accordance with article 14.2 of these articles of association.

7. Profit sharing. Each share entitles to dividend distributions in direct proportion to the number of shares in existence.

8. Indivisible shares. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

9. Transfer of shares. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) apply to the Company.

10. Redemption of shares. The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and profits to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 14.2 of these articles of association.

11. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company.

12. Management. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he/she/it has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In dealing with third parties, the sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the sole manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two (2) managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may delegate their powers for specific tasks (including the delegation of the performance of specific day-to-day management powers pertaining to transactions effected in the normal course of business) to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine each agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/her/its agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers may deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers may be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his/her/its proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, resolutions of the board of managers may also be passed in writing in which case such circular resolutions shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. Such circular resolutions are deemed to be taken in Luxembourg.

13. Liability of the manager(s). The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

14. General meeting of the shareholders.

14.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution(s). Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders shall be valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

14.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders shall be convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings shall be held at such place and time specified in the notices of the meetings.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions shall be passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

15. Sole shareholder. The provisions of this article 12 shall only be applicable if, and only for so long as the Company has a sole shareholder.

The sole shareholder shall exercise all powers conferred by the Law to the General Meeting.

Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

The resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

16. Financial year. The Company's financial year starts on 1 January and ends on 31 December of each year.

17. Financial statements. The sole manager or the board of managers, as the case may be, shall draw up the annual accounts of the Company that shall be submitted to the approval of the general meeting of the shareholders or of the sole shareholder.

18. Appropriation of profits, Reserves. From the annual net profits of the Company (if any), 5% (five per cent.) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the share capital of the Company, but shall again be compulsory if the legal reserve falls below 10% (ten per cent.) of the share capital of the Company.

The annual general meeting of shareholders shall decide on the allocation of the annual results and the declaration and payments of dividends, as the case may be, in accordance with this article 18.

The shareholder(s) or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may, subject to applicable law, decide to pay interim dividends out of the profits and reserves available for distribution, including share premium.

19. Liquidation. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Under the liquidation of the Company, the surplus assets of the Company available for distribution among shareholders shall be distributed to the shareholders, by way of advance payments or after payment (or provisions, as the case may be) of the Company's liabilities.

20. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

21. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

The Sole Shareholder, represented as stated above, hereby declares to subscribe all the 12,600 (twelve thousand six hundred) shares of the Company having a nominal value of EUR 1.- (one euro) each, and to fully pay-up such shares by means of a contribution in cash in an amount of EUR 12,600.- (twelve thousand six hundred Euros), which represents the aggregate subscription price (the "Subscription Price") of the 12,600 (twelve thousand six hundred) shares of the Company having a nominal value of EUR 1.- (one euro) each.

Evidence of the payment of the Subscription Price has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate confirming the availability of the amount of the Subscription Price on the Company's bank account.

Transitory Provisions

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2015.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand euros (EUR 1,000.-).

Sole Shareholder resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, takes the following resolutions:

(a) the number of managers of the Company is set at one (1) and Colony Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 88.540, is appointed as sole manager of the Company, with effect as of the date hereof and for an unlimited period of time;

(b) the registered office of the Company is set at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the attorney-in-fact of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the attorney-in-fact of the Sole Shareholder in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Redange-sur-Attert, on the date stated above.

The document having been read to the attorney-in-fact of the Sole Shareholder, known to the notary by its surname, name, civil status and residence, the attorney-in-fact of the Sole Shareholder signs together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-trois mars

Par-devant Maître Danielle Kolbach, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand- Duché de Luxembourg,

A COMPARU

Colony Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88.540 ((l'Associé Unique),

ici représenté par Sara Lecomte, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

1. Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination "ColReus Finance S.à r.l." (la Société).

2. Objet social. La Société a pour objet social (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, et intérêts (de quelque forme que ce soit) dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres de capital, actions/parts sociales, obligations, créances, billets et autres valeurs, instruments de dettes ou instruments financiers de toutes sortes et (iii) la détention, le développement la gestion et la cession d'un portefeuille d'actifs (composé outre des actifs décrits aux points (i) et (ii) ci-dessus, de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit).

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds (avec ou sans garantie), y compris notamment, ceux résultant de tous emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toute autre société. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut conclure, délivrer et exécuter toutes opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêts de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

Les descriptions ci-dessus doivent être interprétées dans leur sens le plus large et leur énumération n'est pas restrictive. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils sont connexes ou propices à la réalisation de l'objet social décrit ci-dessus.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles de favoriser son développement. De plus, la Société peut faire l'acquisition et procéder à la vente de propriétés immobilières pour son compte, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger et elle peut réaliser toutes les opérations afférentes à ces propriétés immobilières.

3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant/conseil de gérance. La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

5. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à douze mille six cents Euros (12.600,- EUR) représenté par douze mille six cents (12.600) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément.

La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions y afférentes de la Loi de 1915.

6. Modification du capital social. Le capital social pourra à tout moment être augmenté ou réduit moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée générale des associés, conformément à l'article 14.2 des présents statuts.

7. Participation aux bénéfices. Chaque part sociale donne droit aux distributions de dividende proportionnellement au nombre des parts existantes.

8. Parts sociales indivisibles. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

9. Transfert de parts sociales. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées.

10. Rachat de parts sociales. La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou profits à cet effet.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 14.2 des statuts sont d'application.

11. Décès, Incapacité, Faillite ou déconfiture des associés. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

12. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance

pour laquelle il/elle aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux (2) gérants quelconques.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques (y compris la délégation de compétence pour des actes spécifiques usuels dans le cadre d'opérations effectuée à des conditions normales) à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité de chaque mandataire, sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, les décisions du conseil de gérance peuvent également être prises par écrit, et dans ce cas, de telles résolutions circulaires consisteront en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. De telles résolutions circulaires seront considérées comme ayant été tenue à Luxembourg.

13. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

14. Assemblées générales des associés.

14.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (Les Résolutions Circulaires des Associés) dans le cas où le nombre d'associés est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

14.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations des assemblées.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 15. Associé unique. Les dispositions de l'article 14 ne seront applicables que si, et pour autant que, la Société n'a qu'un associé unique.

L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

16. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

17. Comptes annuels. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance arrêtera les comptes annuels de la Société qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique.

18. Distribution des bénéfiques, Réserves. Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société, et il deviendra à nouveau obligatoire si la réserve légale descend en dessous du seuil de 10% (dix pour cent) du capital social de la Société.

L'assemblée générale annuelle des associés décide de l'affectation des résultats annuels, ainsi que la distribution de dividendes, le cas échéant, conformément à cet article 18.

L'associé ou les associés ainsi que le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourront, sous réserve des dispositions légales applicables, décider de verser un dividende intérimaire au moyen des profits et réserves distribuables, y compris la prime d'émission.

19. Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

En vertu de la liquidation de la Société, l'excédent d'actif de la Société disponible pour distribution entre les associés doit être distribué aux associés, par voie de versements anticipés ou après le paiement (ou provisions, selon le cas) du passif de la Société.

20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

21. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et Libération

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire toutes les 12.600 (douze mille six cents) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, et les libérer entièrement au moyen d'un apport en espèces de EUR 12.600 (douze mille six cents euros), qui représente la totalité du prix de souscription (le «Prix de Souscription») des 12.600 (douze mille six cents) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro).

Preuve du paiement du Prix de Souscription a été donnée au notaire instrumentaire par la production d'un certificat de blocage.

Dispositions Transitoires

Le premier exercice social de la Société commence à la date des présentes et finit le 31 décembre 2015.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille euros (EUR 1.000,-)

Résolutions de l'Associé Unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital de la Société adopte les résolutions suivantes:

(a) le nombre de gérants de la Société est fixé à un (1) et Colony Luxembourg S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie,, L-1511 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88.540, est nommée gérant unique de la Société pour une durée indéterminée;

(b) le siège social de la Société est établi au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de l'Associé Unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'Associé Unique, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: S.LECOMTE, D.KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 26 mars 2015. Relation: DAC/2015/5209. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): J. THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 31 mars 2015.

Référence de publication: 2015049055/441.

(150056629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

C.S.O. Luxembourg s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 41.021.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015049038/9.

(150056333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Blue Eagle Portfolios, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 85.241.

In the year two thousand fifteen, on the third day of March.

Before Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Luxembourg.

Was held

the extraordinary general meeting of shareholders (the "Meeting") of Blue Eagle Portfolios, a public limited company ("société anonyme") qualifying as an investment company with variable share capital ("société d'investissement à capital variable"), having its registered office in L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer, incorporated under the name "Eagle Alternative Strategies", pursuant to a minutes of Maître Frank Baden on 27 December 2001, which was published the first time in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 28 January 2002. The articles of association have been amended for the last time by deed of the same notary Baden on 22 February 2002, published in the "Mémorial" on 7 June 2002, number 871.

The Meeting was opened at the premises of CACEIS Bank Luxembourg (5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg) at 2:00 p.m., under the chairmanship of Mrs Marie Bernot, residing professionally in Luxembourg,

who appointed as secretary Mrs Anca Beltechi, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Mr Matthieu Baro, residing professionally in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the Meeting is the following:

1. Decision on the dissolution and the liquidation of the Company.
2. Appointment of PriceWaterhouse Coopers, represented by Anne Laurent as liquidator of the Company and to determine the liquidator's powers and remuneration
3. Appointment of Ernst and Young as auditors to the liquidation of the Company.
4. Miscellaneous.

II. That a first extraordinary general meeting of the Company (the "First EGM") was held on 29 January 2015 to deliberate on the items of the agenda. No shares out of the seventy-three point eight hundred thirty-five (73.835) shares outstanding being represented at the said First EGM, this meeting was not regularly constituted and could not validly deliberate on the items of the agenda for lack of quorum. It was thus decided to reconvene on this day.

III. That the present Meeting has been duly convened by notices containing the agenda of the Meeting sent by registered mail on 30 January 2015 and published in the Mémorial, the Luxemburger Wort and the Tageblatt on 30 January 2015 and on 16 February 2015.

IV. That the names of the shareholders present at the Meeting or duly represented by proxy, the proxies of the shareholders represented, as well as the number of shares held by each shareholder, are set forth on the attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the members of the board of the Meeting and the notary. The aforesaid list shall be attached to the present minutes and registered therewith. The proxies given shall be initialed "ne varietur" by the members of the board of the Meeting and by the notary and shall be attached in the same way to this document.

V. That, pursuant to the attendance list of the Company, one (1) shareholder, holding one (1) share, that is to say one point thirty-five per cent (1.35 %) of the issued capital of the Company, is present or represented.

VI. That, consequently, the present Meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the items of the agenda and decide upon the items of the agenda of the Meeting, whatsoever the represented part of capital.

After deliberation the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to dissolve the Company and to put it into liquidation, in compliance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Second resolution

The Meeting unanimously resolves to appoint PriceWaterhouse Coopers, cooperative company, having its registered office in L-2182 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), 2 Rue Gerhard Mercator and registered in the Luxembourg Trade and Companies' Register under number 5477, represented by Anne Laurent, as liquidator with the powers determined by articles 144 and following of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator is therefore empowered, among other things, to accomplish all the acts provided for by article 145 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

The liquidator is not required to draw up any inventory and may rely on the accounts of the Company.

The liquidator is authorized, under its responsibility, to delegate, with regards to special and determined operations, to one or more proxyholders, such part of its authorities and for such duration as it may determine.

The liquidator shall be entitled to remuneration in accordance with market practice applicable to services rendered by liquidators.

Third resolution

The Meeting unanimously resolves to appoint Ernst and Young, having its registered office at 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach (Grand-Duchy of Luxembourg) and registered in the Luxembourg Trade and Companies' Register under number 7771, as auditors to the liquidation

Whereof, the present minute is drawn up in Luxembourg, at 2.30 p.m., on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request on the above appearing parties, the present deed is worded in English.

The document having been read to the persons appearing above, the persons signed together with us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trois mars.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire, de résidence à Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires («l'Assemblée») de la société Blue Eagle Portfolios, une société anonyme, qualifiée comme société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 85.241, constituée sous la dénomination "Eagle Alternative Strategies" suivant un acte de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") du 28 janvier 2002.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du même notaire Baden en date du 22 février 2002, publié au Mémorial, numéro 871 du 7 juin 2002.

L'assemblée est ouverte dans les locaux de CACEIS Bank Luxembourg (5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg) à 14.00 heures, sous la présidence de Madame Marie Bernot, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le Président élit en tant que secrétaire Madame Anca Beltechi, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit Monsieur Matthieu Baro, résidant professionnellement à Luxembourg, en tant que scrutateur.

Le bureau de l'Assemblée étant dûment constitué, la présidente déclara et pria le notaire d'acter:

I. Que l'ordre du jour est le suivant:

1. Décision de la dissolution et de la mise en liquidation de la société.
2. Nomination de PriceWaterhouse Coopers, représenté par Anne Laurent, comme liquidateur de la Société et de détermination des pouvoirs et de la rémunération du liquidateur.
3. Nomination de Ernst and Young comme Réviseur d'Entreprises de la liquidation de la Société.
4. Miscellaneous.

II. Qu'une première assemblée générale extraordinaire de la Société (la "première AGE") a été tenue en date du 29 janvier 2015 pour délibérer sur les points à l'ordre du jour. Aucune action sur les soixante-treize virgule huit cent trente-cinq (73,835) actions en circulation n'étant présentes ou représentées à la dite assemblée, l'assemblée n'était pas régulièrement constituée et n'a donc pas pu valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour par faute de quorum. Il a donc été décidé de reconvoquer l'assemblée en ce jour.

III. Que la présente Assemblée a été dûment convoquée par avis, contenant l'ordre du jour de l'Assemblée, envoyé par courrier recommandé en date du 30 janvier 2015 et publié au Mémorial, dans le Luxemburger Wort et dans le Tageblatt en date du 30 janvier 2015 et du 16 février 2015.

IV. Que les noms des actionnaires présents à l'Assemblée ou dûment représentés par procuration, les procurations des actionnaires représentés, tout comme le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire, sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement et les procurations seront conservées au siège social de la Société.

V. Qu'il appert de ladite liste de présence qu'un (1) actionnaire, détenant une (1) action, c'est-à-dire un virgule trente-cinq pourcent (1,35%) du Capital de la Société, est présent ou représenté.

VI. Que, par conséquence, la présente Assemblée est dûment constituée et peut donc valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour quel que soit la part de capital représentée.

VII. Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et sa mise en liquidation, conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer PriceWaterhouse Coopers, société coopérative, ayant son siège social au 2 Rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), et enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 5477 représenté par Anne Laurent, comme liquidateur de la Société et lui confère les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée.

Il peut accomplir, entre autres choses, les actes prévus à l'article 145 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il est autorisé, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, à déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

L'Assemblée décide en outre d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion à verser des acomptes sur le boni de liquidation, aux associés de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Le Liquidateur devra être rémunéré selon la pratique de marché applicable aux services rendus par les liquidateurs.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer Ernst and Young, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg) et enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 7771, comme Réviseur d'Entreprises à la liquidation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 2.30 heures.

61989

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme EUR 900,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au bureau, tous les membres du bureau ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: M. BERNOT, A. BELTECHI, M. BARO, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 05 mars 2015. Relation: 1LAC/2015/6820. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015049678/150.

(150057340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Springlux Midco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 860.260,01.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 194.498.

In the year two thousand and fifteen, on the ninth day of the month of February;

Before Us Me Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

There appeared:

Springlux Topco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of eight hundred sixty-six thousand two hundred forty Euros (EUR 866,240.-), having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 192.419, here represented by Mrs Marion FINZI, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg.

The said power of attorney, initialed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing party and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The above-mentioned entity is the sole shareholder (the "Shareholder") of Springlux Midco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 30 January 2015, whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and not amended since then.

Such appearing person, acting in his above stated capacity, has required the officiating notary to draw up as follows:

The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Convert the shares of the Company into different classes of shares, i.e. class A1 to class A10 shares, and subsequently reallocate the existing shares into class A1 shares.

2. Increase the share capital of the Company by an amount of eight hundred forty-seven thousand seven hundred sixty Euros and one cent (EUR 847,760.01) so as to raise it from its amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to eight hundred sixty thousand two hundred sixty Euros and one cent (EUR 860,260.01) by the issue of seven million three hundred fifty-two thousand six hundred one (7,352,601) class A1 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A2 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A3 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A4 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A5 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A6 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A7 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A8 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A9 shares and eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A10 shares, together with a share premium in a total amount of eighty-five million one hundred sixty-six thousand six hundred nine Euros and sixty-eight cents (EUR 85,166,609.68), paid up through a contribution in cash.

Subscription and payment of the new shares.

3. Amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company (the "Articles") to reflect the capital increase.

4. Miscellaneous.

The sole shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolves to convert the shares of the Company into different classes of shares, i.e. class A1 to class A10 shares, and subsequent reallocation of the existing one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) class A1 shares.

Second resolution

The Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of eight hundred forty-seven thousand seven hundred sixty Euros and one cent (EUR 847,760.01)

so as to raise it from its amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to eight hundred sixty thousand two hundred sixty Euros and one cent (EUR 860,260.01) by the issue of seven million three hundred fifty-two thousand six hundred one (7,352,601) class A1 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A2 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A3 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A4 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A5 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A6 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A7 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A8 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A9 shares and eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A10 shares (the "New Shares"), together with a share premium in a total amount of eighty-five million one hundred sixty-six thousand six hundred nine Euros and sixty-eight cents (EUR 85,166,609.68), paid up through a contribution in cash.

Subscription and Payment

The New Shares have been subscribed and paid in as follow:

1. Springlux Topco S.à r.l., aforementioned, declares to subscribe to seven million three hundred fifty-two thousand six hundred (7,352,600) class A1 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A2 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A3 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A4 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A5 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A6 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A7 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A8 shares, eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A9 shares and eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A10 shares, with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each, together with a share premium of eighty-five million one hundred sixty-six thousand six hundred nine Euros and sixty-eight cents (EUR 85,166,609.68) through a contribution in cash.

2. Permira V LP 2, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner, Permira V G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, duly represented by Mrs Marion FINZI, prenamed, as its proxyholder by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe and fully pay for one (1) class A1 shares, with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01), through a contribution in cash.

The total amount of the capital increase amounting to eighty-six million fourteen thousand three hundred sixty-nine Euros and sixty-nine cents (EUR 86,014,369.69) is allocated as follows: eight hundred forty-seven thousand seven hundred sixty Euros and one cent (EUR 847,760.01) to the share capital of the Company and eighty-five million one hundred sixty-six thousand six hundred nine Euros and sixty-eight cents (EUR 85,166,609.68) to the share premium account of the Company.

The blocking certificate shows that the amount of eighty-six million fourteen thousand three hundred sixty-nine Euros and sixty-nine cents (EUR 86,014,369.69) is on the bank account of the Company.

Upon such resolution, subscription and payment, Permira V LP 2 (hereafter referred to as the "New Shareholder") together with the Shareholder take the following resolution. The proxy form for the New Shareholder, signed "ne varietur" by the abovementioned proxy holder and the notary shall remain annexed to this deed.

Third resolution

Further to the above resolutions, the Shareholder and the New Shareholder resolve to amend the first paragraph of article 5 of the Articles which shall now read as follows:

" **Art. 5.** The Company's share capital is set at eight hundred sixty thousand two hundred sixty Euros and one cent (EUR 860,260.01) divided into:

- eight million six hundred two thousand six hundred one (8,602,601) class A1 shares,
- eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A2 shares,
- eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A3 shares,
- eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A4 shares,
- eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A5 shares,
- eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A6 shares,
- eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A7 shares,
- eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A8 shares,
- eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A9 shares, and
- eight million six hundred two thousand six hundred (8,602,600) class A10 shares,

all class A1 to class A10 shares are referred as the " A Shares", having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each and fully paid up."

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le neuvième jour du mois de février;

Par devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

A COMPARU:

Springlux Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec un capital social de huit cent soixante six mille deux cent quarante euros (EUR 866.240,-), ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 192.419, dûment représenté par Me Marion FINZI, avocate, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg;

La dite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'entité susmentionnée est l'associé ("Associé") de Springlux Midco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 30 janvier 2015, dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et n'ont pas été modifiés depuis lors.

Lequel comparant, agissant en sa capacité susmentionnée, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

1. Conversion des parts sociales de la Société en différentes catégories de part sociales, c'est-à-dire en parts sociales de catégories A1 à A10, et réallocation subséquente des parts sociales existantes en parts sociales de catégorie A1.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de huit cent quarante-sept mille sept cent soixante Euros et un centime (847.760,01 EUR) afin de porter son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,- EUR) à huit cent soixante mille deux cent soixante Euros et un centime (860.260,01 EUR) par l'émission de sept millions trois cent cinquante-deux mille six cent une (7.352.601) parts sociales ordinaires de catégorie A1, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A2, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A3, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A4, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A5, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A6, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A7, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600)

parts sociales ordinaires de catégorie A8, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A9 et huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A10 ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de quatre-vingt-cinq millions cent soixante-six mille six cent neuf Euros et soixante-huit centimes (85.166.609,68 EUR), payés par apport en numéraire.

Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.

3. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des Statuts de la Société (les "Statuts") afin de refléter l'augmentation de capital.

4. Divers.

Première résolution

L'Associé décide de convertir les parts sociales de la Société en différentes catégories de part sociales, c'est-à-dire en parts sociales de catégories A1 à A10, et de réallouer subséquemment les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes en un millions deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de catégorie A1.

Deuxième résolution

L'Associé décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de huit cent quarante-sept mille sept cent soixante Euros et un centime (847.760,01 EUR)

afin de porter son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,- EUR) à huit cent soixante mille deux cent soixante Euros et un centime (860.260,01 EUR)

par l'émission de sept millions trois cent cinquante-deux mille six cent une (7.352.601) parts sociales ordinaires de catégorie A1, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A2, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A3, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A4, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A5, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A6, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A7, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A8, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A9 et huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A10 (les "Nouvelles Parts Sociales") ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de quatre-vingt-cinq millions cent soixante-six mille six cent neuf Euros et soixante-huit centimes (85.166.609,68 EUR), payés par apport en numéraire.

Souscription et Paiement

Les Nouvelles Parts Sociales ont été souscrites et payées comme suit:

1. Springlux Topco S.à r.l., susmentionnée, déclare souscrire à sept millions trois cent cinquante-deux mille six cents (7.352.600) parts sociales ordinaires de catégorie A1, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A2, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A3, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A4, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A5, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A6, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A7, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A8, huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A9 et huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A10, ensemble avec une prime d'émission de quatre-vingt-cinq millions cent soixante-six mille six cent neuf Euros et soixante-huit centimes (85.166.609,68 EUR) par un apport en numéraire.

2. Permira V L.P.2 un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner, Permira V G.P. L.P., un limited partnership inscrite à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner Permira V G.P. Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, dûment représenté par Me Marion FINZI, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée, déclare souscrire à une (1) part sociale de catégorie A1 par un apport en numéraire.

Le montant total de l'augmentation de capital s'élevant à quatre-vingt-six millions quatorze mille trois cent soixante-neuf Euros et soixante-neuf centimes (86.014.369,69 EUR) est affecté comme suit: huit cent quarante-sept mille sept cent soixante Euros et un centime (847.760,01 EUR) au capital social de la Société et quatre-vingt-cinq millions cent soixante-six mille six cent neuf Euros et soixante-huit centimes (85.166.609,68 EUR) au compte de prime d'émission de la Société.

Le certificat de blocage montre que la somme de quatre-vingt-six millions quatorze mille trois cent soixante-neuf Euros et soixante-neuf centimes (86.014.369,69 EUR) est sur le compte bancaire de la Société.

Suite à la résolution, à la souscription et au paiement, Permira V LP 2 (le "Nouvel Associé") ensemble avec l'Associé prend la résolution suivante. La procuration du Nouvel Associé, signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Troisième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus, l'Associé et le Nouvel Associé décident de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts de la Société, qui se lira désormais comme suit:

" **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à huit cent soixante mille deux cent soixante Euros et un centime (860.260,01 EUR) représenté par:

- huit millions six cent deux mille six cent une (8.602.601) parts sociales ordinaires de catégorie A1,
- huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A2,
- huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A3,
- huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A4,
- huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A5,
- huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A6,
- huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A7,
- huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A8,
- huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A9, et
- huit millions six cent deux mille six cents (8.602.600) parts sociales ordinaires de catégorie A10,

L'ensemble des parts sociales de catégorie A1 à A10 sont référencées comme "Parts Sociales A", ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) et toutes entièrement libérées."

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des parties comparantes, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Finzi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 18 février 2015. Relation: 2LAC/2015/3610. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la précitée société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 30 mars 2015.

Référence de publication: 2015049487/236.

(150056780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Fidelity Consult & Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 163.909.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de «Fidelity Consult & Partners» tenue le 20 mars 2015 à Weiswampach.

Les associés ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- L'acceptation de la démission de Monsieur Gregor PRECHES de son poste de gérant est acceptée avec effet à ce jour.

- L'acceptation de la démission de la société «JEMAX S.A.», représentée par M. André BERTRAND de son poste de gérant est acceptée avec effet à ce jour.

- Est nommé au poste de gérant avec pouvoir d'engager à lui seul la société. Monsieur Johann GILET, né le 28/09/1958 à Eupen et demeurant à B-4860 Pepinster, 205 Grand'ry. Cette nomination prend effet à partir de ce jour et pour une durée indéterminée.

- Le siège social est transféré à l'adresse suivante: 4, op der Haart - L-9999 WEMPERHARDT.

Pour extrait sincère et conforme

Christian TAILLEUR / Keimpe REITSMA

Référence de publication: 2015049811/20.

(150057358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Properties Solutions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3280 Bettembourg, 39, rue Sigefroi.

R.C.S. Luxembourg B 195.731.

STATUTS

L'an deux mil quinze.

Le vingt-trois mars;

Pardevant Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg.

A comparu:

Monsieur Patrick COELHO, architecte d'intérieur, né à Les Ulis (France), le 22 mai 1977, demeurant à L-3489 Dudelage, 6b rue Madame Mayrisch de St Hubert;

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de «Properties Solutions S.à.r.l.»

Art. 2. Le siège de la société est établi à Bettembourg;

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La Société a pour objet l'activité d'administrateur de biens-syndic de copropriété, comprenant notamment l'achat, la vente, la mise en valeur, la location d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise, respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance, la gestion d'immeubles ou de patrimoines mobiliers et immobiliers tant pour son propre compte que pour compte de tiers et le développement d'outils de Facilities Management.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder des garanties réelles et personnelles, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2015.

Art. 6. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EURO (12.500.- Euro), représenté par parts CINQ CENTS (500) sociales de VINGT-CINQ EUROS (25.- Euro) chacune.

Toutes ces parts ont été entièrement souscrites par l'associé unique Monsieur Patrick COELHO, architecte d'intérieur, né à Les Ulis (France), le 22 mai 1977, demeurant à L-3489 Dudelage, 6b rue Madame Mayrisch de St Hubert.

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EURO (12.500.- Euro) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernières volontés concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition de l'associé.

Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais.

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à MILLE CINQ CENT EUROS (1.500.- Euro)

Assemblée générale.

Et à l'instant, l'associé unique Monsieur Patrick Coelho, architecte d'intérieur, né à Les Ulis (France), le 22 mai 1977, demeurant à L-3489 Dudelange, 6b rue Madame Mayrisch de St Hubert, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, fait désigner lui-même comme gérant unique.

Il peut engager valablement la société par sa seule signature sans limitation de sommes.

Le siège social est établi à L-3280 Bettembourg, 39, rue Sigefroi;

Avant la clôture du présent acte le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

DONT ACTE, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Coelho, C. Doerner.

Enregistré à Esch/Alzette A.C. le 26 mars 2015. Relation: EAC/2015/6996. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Bettembourg, le 30 mars 2015.

Référence de publication: 2015049428/83.

(150055956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Kempen International Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 146.018.

In the year two thousand and fifteen, on the eleventh day of the month of March.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Kempen International Funds, a société anonyme qualifying as a société d'investissement à capital variable (the "Company"), having its registered office at European Bank & Business Centre, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 28 April 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 1059 on 25 May 2009.

The meeting was presided over by Mr. Brian Flanagan, professionally residing in Senningerberg.

The chairman appointed as secretary Mrs Christine Schuebel, professionally residing in Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Mr. Grigore Bobina, professionally residing in Senningerberg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The extraordinary general meeting convened on 26 January 2015 could not validly deliberate on the agenda of the present meeting for lack of quorum, and the present meeting has been reconvened by notices containing the agenda published in the Mémorial, the Luxemburger Wort and the Tageblatt on 6 and 23 February 2015 and sent to all shareholders on 2 March 2015.

II. The agenda of the meeting is the following:

61996

Agenda
Sole resolution

1. amendment to Article 3, so as to read as follows:

“The exclusive object of the Company is to place the funds available to it in transferable securities of all types and all other permitted assets under Part I of the law of 17 December 2010 on undertakings for collective investment, as amended (the “2010 Law”), with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its portfolio.

The Company may take any measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the 2010 Law.”

2. amendment to Article 6 to limit the issue of shares to shares in registered form only and to add a new paragraph related to the treatment of shareholders’ personal data;

3. amendment to Article 8, so as to clarify the investors’ ownership restrictions;

4. amendment to Articles 21 and 24, so as to add statements relating to redemptions and contributions in kind, dilution levy, merger and reorganisation of sub-funds and classes of shares;

5. amendment of Article 23 so as to introduce swing pricing mechanism;

6. legal and regulatory updates by amending, inter alia, Articles 5, 10, 11, 12, 16, 20, 25, 27 and 30 of the Articles of incorporation; and

7. deletion of the French translation of the Articles of incorporation.

III. The names of the shareholders present at the meeting or duly represented by proxy, the proxies of the shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on a separate attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented the members of the bureau of the meeting and the undersigned notary. The aforesaid list shall be attached to the present deed and registered therewith. The proxies given shall be initialled "ne varietur" by the members of the bureau of the meeting and by the notary and shall be attached in the same way to the present deed.

IV. It appears from the attendance list that out of 30,307,598.680 shares in issue, 380,000 shares are represented at the meeting. There is no quorum requirement for this reconvened meeting and that the sole resolution on the agenda will be validly taken if approved by two thirds of the votes cast.

V. As a result of the foregoing, the present meeting is regularly constituted and may validly decide on the item of the agenda.

Then the extraordinary general meeting of the shareholders, after deliberation, takes the following resolution:

Sole resolution

The meeting decided with 100% votes in favour and 0 vote against to:

1. amend Article 3, so as to read as follows:

“The exclusive object of the Company is to place the funds available to it in transferable securities of all types and all other permitted assets under Part I of the law of 17 December 2010 on undertakings for collective investment, as amended (the “2010 Law”), with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its portfolio.

The Company may take any measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the 2010 Law.”;

2. amend Article 6 to limit the issue of shares to shares in registered form only and to add a new paragraph related to the treatment of shareholders’ personal data. The restated Articles 6 shall read as follows:

"The Company will issue shares in registered form only. Unless the Board decides to issue share certificates, each shareholder will receive a confirmation of his shareholding.

If a shareholder desires that more than one share certificate be issued for his shares, the cost of such additional certificates may be charged to such shareholder. Share certificates shall be signed by two directors. Both signatures may be either manual, or printed, or stamped. However, one of such signatures may be by a person delegated to this effect by the Board. In such latter case, it shall be manual. The Company may issue temporary share certificates in such form as the Board may from time to time determine.

Shares may be issued only upon acceptance of the subscription. The subscriber will, without undue delay, upon acceptance of the subscription and receipt of the purchase price, receive title to the shares purchased by him, and upon application, obtain delivery of definitive share certificates.

Payments of dividends will be made to shareholders at their address in the register of shareholders of the Company (the "Register of Shareholders").

All issued shares of the Company shall be inscribed in the Register of Shareholders, which shall be kept by the Company or by one or more persons designated therefore by the Company and such Register of Shareholders shall contain the name of each holder of shares, his residence or elected domicile, the number of shares held by him and the amount paid in on each such share. Every transfer of a share shall be entered in the Register of Shareholders.

Transfer of shares shall be effected (a) if share certificates have been issued, upon delivering the certificate or certificates representing such shares to the Company along with other instruments of transfer satisfactory to the Company, and (b), if no share certificates have been issued, by written declaration of transfer to be inscribed in the Register of Shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore.

Every shareholder must provide the Company with an address to which all notices and announcements from the Company may be sent. Such address will also be entered in the Register of Shareholders.

In the event that such shareholder does not provide such an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered in the Register of Shareholders and the shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such shareholder. The shareholder may, at any time, change his address as entered in the Register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

If payment made by any subscriber results in the issue of a share fraction, such fraction shall not be entitled to vote but shall, to the extent the Company shall determine as to the calculation of fractions, be entitled to dividends on a pro rata basis.

The address of the shareholders as well as all other personal data of shareholders collected by the Company, its management company and/or any of their agents may be, subject to applicable local laws and regulations, collected, recorded, stored, adapted, transferred or otherwise processed and used ("processed") by the Company, its agents, Kempen Capital Management N.V. and other affiliates and subsidiaries thereof (the "Kempen Group") as well as their agent, which may be established outside Luxembourg and/or the European Union, and the financial intermediary of shareholders. Such data may be processed for the purposes of account administration, anti-money laundering and counter-terrorist financing identification, tax identification (including, but not limited to, for the purpose of compliance with the Foreign Account Tax Compliance Act, as might be amended, completed or supplemented ("FATCA")) as well as, to the extent permissible and under the conditions set forth in Luxembourg laws and regulations and any other local applicable laws and regulations, the development of business relationships including sales and marketing of Kempen Group products and services.";

3. amend Article 8 to clarify the investors' ownership restrictions by modifying this Article as follows:

- the first paragraph is modified so as to read as follows: " The Company may restrict or prevent the ownership of shares in the Company by any person, firm or corporate body if the holding of shares by such person would result in a breach of any applicable law or regulations (whether Luxembourg or foreign), or if such holding may be detrimental to the Company or the majority of its shareholders, or may expose the Company or its shareholders to liabilities (to include, inter alia, regulatory or tax liabilities and any other tax liabilities that might derive, inter alia, from FATCA requirements or any breach thereof) or any other disadvantages that it or they would not have otherwise incurred or been exposed to. Such persons, firms or corporate bodies (including US persons and/or persons subject to FATCA requirements or in breach thereof) are herein referred to as "Prohibited Persons".";

- the words "'U.S. person", as defined hereafter" in the second paragraph are replaced by the words "Prohibited Person";

- any references to "U.S. Person" and "U.S. Persons" in sections (a), (b) and (c) of the second paragraph are replaced by references to "Prohibited Person" and "Prohibited Persons" respectively;

- the words "in the sales document of the Company" are inserted in the last sentence of the fourth paragraph after the word "meaning";

- in the fourth paragraph, the reference to "article 129 of the 2002 Law" is replaced by reference to "article 174(2) of the 2010 Law";

- the last paragraph is modified so as to read as follows: "In addition to any liability under applicable law, each shareholder and in particular shareholder who (i) does not qualify as an Institutional Investor, and who holds shares in a class or sub-class restricted to Institutional Investors, (ii) is a Prohibited Person, shall hold harmless and indemnify the Company, the Board, the other shareholders and the Company's agents for any damages, losses, expenses and liabilities (including, inter alia, tax liabilities deriving from FATCA requirements or any breach thereof) resulting from or connected to such holding in circumstances where the relevant shareholder had furnished misleading or untrue documentation or had made misleading or untrue representations to wrongfully establish its status as an Institutional Investor or a Prohibited Person or has failed to notify the Company of its loss of such status.";

4. amend Articles 21 and 24, so as to add statements relating to redemptions and contributions in kind, dilution levy, merger and reorganisation of sub-funds and classes of shares. Consequently, Articles 21 and 24 are modified as follows:

- the following two new sentences are inserted at the end of the third paragraph of Article 21: "Upon approval of the Board, and subject to all applicable laws and regulations, the Redemption Price may be paid in kind. The specific costs and expenses incurred in relation for such redemption in kind, in particular the costs of the special report will be borne by the recipient or a third party, unless the Board considers that the redemption in kind is in the interest of the Company, in which case these costs may be borne entirely or partially by the Company"

- in the seventh paragraph of Article 21, the word "registered" is deleted;

- the eleventh, twelfth and the thirteenth paragraphs of Article 21 are modified so as to read as follows:

"A dilution levy may be imposed on deals as specified in the sales documents of the Company. Any such dilution levy should not exceed a certain percentage of the Net Asset Value determined from time to time by the Board and disclosed in the sales documents of the Company. This dilution levy will be calculated taking into account the estimated costs, expenses and potential impact on security prices that may be incurred to meet redemption and conversion requests.

In the event that for a period disclosed in the sales documents of the Company, for any reason, the net assets of a class or sub-class shall be less than the equivalent of 5 million Euro or in case the Board deems it appropriate because of changes in the economic or political situation affecting the relevant class or sub-class, or because it is in the best interests of the relevant shareholders, the Board may redeem all shares of the relevant class or sub-class at a price reflecting the anticipated realisation and liquidation costs on closing of the relevant class or sub-class (as determined by the Board), but with no redemption charge, or may consolidate that sub-class with another sub-class of the Company. A consolidation so decided by the Board will be binding on the holders of shares of the relevant sub-class upon 30 days' prior notice given to them, during which period shareholders may redeem their shares without redemption charge. The decision of the liquidation will be published or notified, if appropriate, by the Company in accordance with applicable laws and regulations. Unless the Board otherwise decides in the interests of, or to keep equal treatment between, the shareholders, the shareholders of the class of shares concerned may continue to instruct the sale or switch of their shares.

Termination of a class or sub-class by compulsory redemption of all shares or the consolidation of a sub-class with another sub-class of the Company, in each case for reasons other than those mentioned in the preceding paragraph, may be effected only upon its prior approval by the shareholders of the class or sub-class to be terminated or consolidated, at a duly convened class or sub-class meeting of the shareholders of such class or sub-class which may be validly held without a quorum and decide by a simple majority of the votes cast of the relevant class or sub-class.

Any merger of a class with another class of the Company or with another Luxembourg UCITS shall be decided by the Board unless the Board decides to submit the decision for a merger to a meeting of shareholders of the class concerned. No quorum is required for this meeting and decisions are taken by the simple majority of the votes cast.

In case of a merger of one or more classes of shares where, as a result, the Company ceases to exist, the merger shall be decided by a meeting of shareholders for which no quorum is required and that may decide with a simple majority of the votes cast. In the case of a merger of the Company with a "fonds commun de placement", the decision will be binding only on those shareholders having voted in favour of the merger. In addition, the provisions on merger of UCITS set forth in the 2010 Law and any implementing regulation (relating in particular to the notification to the shareholders concerned) shall apply.

The Board of Directors may also, under the circumstances provided in the twelfth paragraph of this Article, decide the reorganisation of any class of shares by means of a division into two or more separate classes of shares. To the extent required by Luxembourg law, such decision will be published or notified, if appropriate, in the same manner as described above and, in addition, the publication or notification will contain information in relation to the classes of share resulting from the reorganisation.";

- Article 24 is modified so as to read as follows: "Whenever the Company shall offer shares for subscription, the price per share at which such shares shall be offered and sold, shall be based on the Net Asset Value, as hereinabove defined, for the relevant class of shares increased by such commissions to be decided by the Board in its discretion and disclosed in the sales documents. The price so determined (the "Offer Price") shall be payable within a period as determined by the directors which shall not exceed seven business days after the date on which the Shares were allotted. The Offer Price may, upon approval of the Board, and subject to all applicable laws and regulations, namely with respect to a special audit report confirming the value of any assets contributed in kind, as requested by applicable laws and regulations and/or by the Board, be paid by contributing to the Company securities acceptable to the Board, consistent with the investment policy and investment restrictions of the Company. The specific costs and expenses incurred by the Company in relation for such contribution in kind, in particular the costs of the special report will be borne by the subscriber or a third party unless the Board considers that the contribution in kind is in the interest of the Company, in which case these costs may be borne entirely or partially by the Company.

In addition, a dilution levy may be imposed on shareholder transactions as specified in the sales document of the Company. Such dilution levy should not exceed a certain percentage of the net asset value determined from time to time by the Board of Directors and disclosed in the sales document of the Company. This dilution levy will be calculated taking into account the estimated costs, expenses and potential impact on security prices that may be incurred to meet instructions to purchase."

5. amend Article 23 so as to introduce swing pricing mechanism by introducing at the end of section (A) a new paragraph that reads as follows: "As further described in the sales document of the Company, the Net Asset Value may be adjusted as the Board or its delegate may deem appropriate to reflect, among other considerations, any dealing charges including any dealing spreads, fiscal charges and potential market impact resulting from shareholders' transactions.";

6. amend Articles 5, 10, 11, 12, 22, 25, 27 and 30 to reflect legal and regulatory updates in the Articles of incorporation as follows:

- Articles 5, 16, 20, 25 and 30 the reference to the "2002 law" is replaced by a reference to the "2010 law";

- in the fourth paragraph of Article 5, the words ",within the meaning of Articles 181 of the 2010 Law," are inserted after the word "classes";

- a new second paragraph, that read as follows, is inserted in Article 10: "If permitted by and under the conditions set forth in Luxembourg laws and regulations, the annual general meeting of shareholders may be held at a date, time or place other than those set forth in the preceding paragraph, that date, time or place to be decided by the Board.";

- Article 11 is amended so as to read as follows: "The quorum and time limits as well as the convening process set out by law shall govern the notice for and conduct of the general meetings of shareholders of the Company, as well as the class meetings convened to decide on matters which relate exclusively to such classes, unless otherwise provided herein.

Under the conditions set forth in Luxembourg laws and regulations, the notice of any general meeting of shareholders may provide that the quorum and the majority at this general meeting shall be determined according to the shares issued and outstanding at a certain date and time preceding the general meeting (the "Record Date"), whereas the right of a shareholder to attend a general meeting of shareholders and to exercise the voting rights attaching to his/its/her shares shall be determined by reference to the shares held by this shareholder as at the Record Date.

Each share of whatever class and regardless of the Net Asset Value per share within its class, is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by telefax or any other electronic means capable of evidencing such proxy form. Such proxy shall be valid for any reconvened meeting unless it is specifically revoked. At the Board's discretion, a shareholder may also participate at any meeting of shareholders by visioconference or any other means of telecommunication allowing to identify such shareholder. Such means must allow the shareholder to effectively act at such meeting of shareholders, the proceedings of which must be retransmitted continuously to such shareholder.

If and to the extent permitted by the Board for a specific meeting of shareholders, each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice.

The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least

- the name, address or registered office of the relevant shareholder
- the total number of shares held by the relevant shareholder and, if applicable, the number of shares of each class of shares or sub-class held by the relevant shareholder
- the place, date and time of the general meeting,
- the agenda of the general meeting,
- the proposal submitted for decision of the general meeting, as well as
- for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms, which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention shall be void. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting of shareholders to which they relate.

Except as otherwise required by law or as otherwise provided herein, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes cast. Votes cast shall not include votes in relation to shares represented at the meeting but in respect of which the shareholders have not taken part in the vote or have abstained or have returned a blank or invalid vote.

The Board may determine any other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders and for proxies to be validly taken into consideration."

- Article 12 is modified so as to read as follows: "Shareholders will meet upon call by the Board in accordance with the provisions of the Luxembourg law or upon the written request of shareholders representing at least one tenth of the share capital of the Company.";

- in the third paragraph of Article 16, the words "of the European Union" are replaced by the words "(as defined by the 2010 Law)";

- in the fourth paragraph of Article 16, the words to the "any Member State of the European Union" are replaced by the words "any Member State";

- two new paragraphs, that read as follows, are inserted at the end of Article 16: "Any class of shares may, to the widest extent permitted by and under the conditions set forth in applicable Luxembourg laws and regulations, but in accordance with the provisions set forth in the sales documents of the Company, subscribe, acquire and/or hold shares to be issued or issued by one or more classes of shares of the Company. In this case and subject to conditions set forth in applicable Luxembourg laws and regulations, the voting rights, if any, attaching to these shares are suspended for as long as they are held by the class of shares concerned. In addition and for as long as these shares are held by a class of shares, their value will not be taken into consideration for the calculation of the net assets of the Company for the purposes of verifying the minimum threshold of the net assets imposed by the 2010 Law.

Investments of the Company may be made either directly or indirectly through wholly owned subsidiaries. When investments of the Company are made in the capital of subsidiary companies which, exclusively on its behalf, carry on

only the business of management, advice or marketing in the country where the subsidiary is located, with regard to the redemption of units at the request of shareholders, Article 48 paragraphs (1) and (2) of the 2010 Law do not apply.

Any reference in these Articles to "investments" and "assets" shall mean, as appropriate, either investments made and assets beneficially held directly or investments made and assets beneficially held indirectly through the aforesaid subsidiaries.";

- in section (a) of the first paragraph of Article 22, the wording "including ordinary holidays," are removed;
- the third paragraph of Article 27 is modified so as to read as follows:

"Interim dividends may, subject to the sole conditions set forth by law, be paid out on the shares of any class of shares upon decision of the Board.";

7. delete the French translation of the Articles of incorporation in accordance with Articles of the 2010 law, as defined in the agenda of the Meeting.

VI. There being no further business on the agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states that on request of the above appearing persons and in accordance with the law of 17 December 2010 on undertakings for collective investment, the present deed is worded in English.

Whereof, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all known by the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with the notary, the present deed.

Signé: B. FLANAGAN, C. SCHUEBEL, G. BOBINA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 19 mars 2015. Relation: 1LAC/2015/8528. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 31 mars 2015.

Référence de publication: 2015049282/280.

(150056702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

**Jesada S.A., Société Anonyme Soparfi,
(anc. Jesada S.A., SPF).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 46.218.

L'an deux mille quinze, le dix-neuf février.

Par-devant Maître Jacques CASTEL, notaire de résidence à Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière restera le dépositaire de la présente minute,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société JESADA S.A., SPF, ayant son siège social à 3 avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 46.218 (la «Société»), constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 29 décembre 1993, publiée au Mémorial C numéro 112 du 25 mars 1994, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 17 décembre 2014, publié au Mémorial C numéro 248 du 30 janvier 2015.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Liridon ELSHANI, employé privé, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Marilyn KRECKE, employée privée, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Liridon ELSHANI, employé privé, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société n'a pas émis d'emprunt obligataire.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1) Transformation de la société de gestion de patrimoine familial ("SPF") en société anonyme de participations financières; suppression dans les Statuts de toute référence à la loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à compter de ce jour;

2) Changement du libellé de l'objet social et de l'article afférent pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tout titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement, acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

3) Modification de la dénomination de la société en JESADA S.A.

Modification de l'article 1^{er}, 1^{er} alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante: il existe une société anonyme, sous la dénomination de JESADA S.A.

4) Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées «ne varietur» par les comparants.

IV.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

V.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de transformer la société de gestion de patrimoine familial («SPF») en société anonyme de participation financière; et de supprimer dans les Statuts de toute référence à la loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial («SPF»), à compter de ce jour.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide de changer le libellé de l'objet social et de l'article afférent pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tout titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement, acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Troisième résolution:

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 1, 1^{er} alinéa et l'article 2 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. 1^{er} alinéa.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de «JESADA S.A.».

La société sera soumise à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et modification de l'article 2, comme suit:

« **Art. 2.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tout titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement, acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Avertissement

Le notaire instrumentaire a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Elshani, M. Krecké et J. Castel.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 25 février 2015. 2LAC/2015/4136. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2015.

Référence de publication: 2015049273/111.

(150056576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

CCP III Dartford 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.520,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 195.761.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the nineteenth of March.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CCP III Dartford JV S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur L- 2310 Luxembourg, not yet registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg (the Shareholder),

here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, whose professional address is 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on March 16th, 2015.

The power of attorney, after signature "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "CCP III Dartford 1 S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other

location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred and twenty british pounds (GBP 12,520) represented by:

- (i) twelve thousand and five hundred (12,500) ordinary shares (the Ordinary Shares);
- (ii) ten (10) class A redeemable shares (the Class A Shares); and
- (iii) ten (10) class B redeemable shares (the Class B Shares),

all in registered form with a par value of one british pound (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up, and each having the specific distribution rights as determined in the present Articles.

5.2. The Class A Shares and the Class B Shares are collectively hereafter referred to as the Redeemable Shares, and the Redeemable Shares, collectively with the Ordinary Shares, are hereafter referred to as the Shares.

5.3. Each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder and the holders of Ordinary Shares are hereinafter collectively as the Ordinary Shareholders.

5.4. Each holder of a Redeemable Share is hereinafter individually referred to as a Redeemable Shareholder. The Ordinary Shareholders and the Redeemable Shareholders are hereinafter collectively referred to as the Shareholders.

5.5. The Company may maintain a special capital reserve account and/or share premium account in respect of the Shares and there shall be recorded to such accounts, the amount or value of any contribution/premium paid up in relation to the Shares. Amounts so recorded to such accounts will constitute freely distributable reserves of the Company and will be available for distribution to the Shareholders, as set out in these Articles.

5.6. The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming and/or repurchasing each Class of Shares as per article 7 of these Articles, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve of the Company.

5.7. If the Shareholders resolve to distribute any profits, the profits are to be distributed by the Company as follows:

(i) the holders of the Ordinary Shares shall, on pro rata basis, be entitled to all the distributable profits derived by the Company from income in respect of the Company's assets and investments (including, but not limited to dividends, interest and any gains, which constitute income for United Kingdom tax purposes) (together the Income Profits).

(ii) all the distributable profits derived by the Company from capital gains in respect of the Company's assets and investments, being amounts other than Income Profits (including but, not limited to capital gains, liquidation profits and sale proceeds) (together the Capital Gain Profits) may be distributed only to the holders of the Redeemable Shares in accordance with the following payment priorities and modalities:

(a) first, an amount equal to 0.50% of the aggregate nominal value of the Class A Shares to the holders of the Class A Shares annually on pro rata basis; and

(b) second, any remaining Capital Gain Profits will be paid to the holders of the Class B Shares annually on pro rata basis.

If all the Class B Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to step (a) will be paid to the holders of the Class A Shares on pro rata and pari passu basis.

(iii) any profits other than Income Profits and Capital Gain Profits (the Remaining Profits) shall be distributed to the holders of the Ordinary Shares on pro rata basis.

5.8. For the avoidance of doubt, profits may be distributed to the shareholders only if the shareholders resolve such distribution.

Art. 6. Shares.

6.1. Each Share entitles its owner to one vote at the general meetings of Shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of these Articles and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

6.2. Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

6.3. Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

6.4. The sole shareholder may transfer freely its Shares when the Company is composed of a sole shareholder. The Shares may be transferred freely amongst Shareholders when the Company is composed of several shareholders. The Shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

6.5. The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

Art. 7. Redemption and/or repurchase of Shares.

7.1. In the course of any given financial year, the Company may redeem and/or repurchase, at the option of its sole shareholder or shareholders, any class of Shares at a redemption/repurchase price as determined by the Board of Managers and approved by the sole shareholder or shareholders (the Redemption Price).

7.2. The redemption and/or the repurchase of any class of Shares in accordance with article 7 of these Articles is permitted provided that:

(i) a class of Shares is always redeemed and/or repurchased in full, it being understood that the class of Ordinary Shares shall be the last class of Shares to be redeemed;

(ii) the net assets of the Company, as evidenced in the interim accounts of the Company to be prepared by the board of managers, are not, or following the redemption would not become, lower than the amount of the share capital of the Company plus the reserves which may not be distributed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and / or these Articles;

(iii) the Redemption Price does not exceed the amount of profits of the current financial year plus any profits carried forward and any amounts drawn from the Company's reserves available for such purpose, less any losses of the current financial year, any losses carried forward and sums to be allocated in reserve under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and these Articles; and

(iv) the redemption and/or repurchase is followed by a reduction of the capital of the Company. The redemption and/or repurchase shall be decided by the shareholders in accordance with article 12 of these Articles.

7.3. In case of redemption and/or repurchase of Redeemable Shares, such redemption and/or repurchase should be made in the reverse alphabetical order (i.e. starting with the Class B Shares and ending with the Class A Shares). The Ordinary Shares may be redeemed and/or repurchased only after the redemption and/or repurchase of all the Redeemable Shares.

7.4. In the event of a reduction of share capital through the redemption and/or repurchase and the cancellation of a class of Redeemable Shares, such class of Redeemable Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (or any other amount resolved by the General Meeting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles provided however that such other amount shall never be higher than such Available Amount), in each case determined on the basis of interim accounts of the Company on a date no

earlier than eight (8) days before the date of the redemption and/or repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

7.5. The Available Amount in relation to each Class of Redeemable Shares will be equal to the total amount of Capital Gain Profits of the Company (including carried forward Capital Gain Profits) to the extent the shareholders and/or the board of managers would have been entitled to dividend distributions according to Article 16 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including special capital reserve account and/or share premium account) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction relating to the class of Redeemable Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant interim accounts (without any double counting).

For the avoidance of doubt, the Available Amount may not include any Income Profits (including carried forward Income Profits).

7.6. In case of redemption and/or repurchase of the Ordinary Shares, the Redemption Price may include Income Profits (including carried forward Income Profits) and Remaining Profits (including carried forward Remaining Profits), but may not include Capital Gain Profits.

7.7. In case of redemption and/or repurchase of the Redeemable Shares, the Redemption Price may include Capital Gain Profits (including carried forward Capital Gain Profits), but may not include Income Profits.

7.8. The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming/repurchasing each class of Shares.

III. Management - Representation

Art. 8. Appointment and removal of managers.

8.1. The Company is managed by at least three (3) managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of its mandate. The managers need not be shareholders.

8.2. The managers and any additional or replacement manager appointed to the Company, may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 9. Board of managers.

9.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board), which will be constituted by one manager of category A (the A Manager) and two or more managers of category B (the B Manager) (The A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as Managers).

9.2. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

9.3. Procedure

(i) The Board meets at the request of any one (1) manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

9.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the sole signature of its A Manager or by the joint signature of any two B Managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Sole manager.

10.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

10.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

10.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

12.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

12.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 13. Sole shareholder.

13.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

13.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

13.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

14.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 15. Auditors.

15.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

15.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve required by the Law (the Legal Reserve). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company. Any amounts attributed to the Legal Reserve may be distributed only to the holders of the Ordinary Shares.

16.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders. If profits are to be distributed to the shareholders, then the Income Profits and the Remaining Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares and the Capital Gain Profits will be distributed only to the holders of the Redeemable Shares.

16.3. The sole shareholder or the shareholder's meeting may decide to pay interim dividends on the basis of the interim accounts prepared by the Board of Managers showing sufficient funds available for distribution provided that:

(i) the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves and decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or by these Articles;

(ii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iii) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

16.4. The Income Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares, Capital Gain Profits will be distributed only to the holders of the Redeemable Shares and the Remaining Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares, in each case in accordance with the provisions of article 5.7.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by the Law.

17.2. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

17.3. After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the Shares on pro rata basis, provided that:

(i) the Income Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis;

(ii) the Capital Gain Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Redeemable Shares on pro rata basis;

(iii) the Remaining Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis; and

(iv) the amounts allocated to the Legal Reserve may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis.

VII. General provisions

18.1 Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to

one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31st, 2015.

Subscription and payment

The Initial Shareholder, represented as stated above, subscribes to twelve thousand five hundred twenty (12,520) shares in registered form, having a nominal value of one british pound (GBP 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand and five hundred twenty british pounds (GBP 12,520).

The amount of twelve thousand and five hundred twenty british pounds (GBP 12,520) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,400 (one thousand four hundred euro).

The amount of twelve thousand and five hundred twenty british pounds (GBP 12,520) corresponds to the amount of seventeen thousand two hundred eighty-nine euro and one Eurocent (EUR 17,298.01) according to the exchange rate published on XE.COM on March 18th, 2015.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

Is appointed as A Manager:

- Mr Yves BARTHEL, born on October 10th, 1973, in Luxembourg, residing professionally at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Are appointed as B Managers:

- Mrs Anita LYSE, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; and

- Mr. Bruno BAGNOULS, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-neuf mars.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

CCP III Dartford JV S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, pas encore immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 16 mars 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "CCP III Dartford 1 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent vingt Livres Sterling (GBP 12.520.-) représenté par:

- (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires),
- (ii) dix (10) parts sociales remboursables de classe A (les Parts Sociales de Classe A); et
- (iii) dix (10) parts sociales remboursables de classe B (les Parts Sociales de Classe B),

toutes sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un Livre Sterling (GBP 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées et toutes ayant des droits de distribution spécifique comme déterminé dans les présents Statuts.

5.2. Les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B sont collectivement désignées ci-après comme les Parts Sociales Remboursables, et les Parts Sociales Remboursables, collectivement avec les Parts Sociales Ordinaires, sont ci-après désignées comme les Parts Sociales.

5.3. Chaque détenteur d'une Part Sociale Ordinaire est ci-après individuellement désigné comme un Associé Ordinaire et les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sont ci-après collectivement désignés comme les Associés Ordinaires.

5.4. Chaque détenteur de Parts Sociales Remboursables est ci-après individuellement désigné comme un Associé PSR. Les Associés Ordinaires et les Associés PSR sont ci-après collectivement désignés comme les Associés.

5.5. La Société peut maintenir un compte spécial de réserve de capital et/ou un compte de prime d'émission à l'égard des Parts Sociales et tout montant ou valeur de tout apport/prime payé(e) en relation avec les Parts Sociales sera enregistré sur ce compte. Les montants ainsi enregistrés sur ces comptes constitueront des réserves librement distribuables de la Société et seront disponibles pour distribution aux Associés, tel qu'indiqué dans ces Statuts.

5.6. Le montant du compte spécial de réserve de capital et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé aux fins de remboursement et/ou de rachat de chaque Classe de Parts Sociales conformément à l'article 7 des présents Statuts, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale de la Société.

5.7. Au cas où les Associés décident de distribuer des bénéfices, les bénéfices devront être distribués de la manière suivante:

(i) les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires auront droit, au pro rata, à tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de revenus en relation avec les actifs et investissements de la Société (en ce compris mais non limité aux dividendes, intérêts et autres gains constituant un revenu aux fins de considérations fiscales au Royaume- Uni) (ensemble les Profits de Revenu).

(ii) tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de plus-values en relation avec les actifs et investissements de la Société, c'est-à-dire les montants autres que les Profits de Revenu (en ce compris mais non limité aux plus-values, boni de liquidation et produits de vente) (ensemble les Profits de Plus-Value) peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en conformité avec les priorités et modalités de paiement suivantes:

(a) premièrement, un montant égal à 0,50% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Classe A aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A annuellement au pro rata et sur base pari passu;

(b) deuxièmement, les Profits de Plus-Value restants seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe B annuellement au pro rata et sur base pari passu;

Si toutes les Parts Sociales de Classe B sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu de l'étape (a) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A au pro rata et sur base pari passu.

(iii) tous profits autres que les Profits de Revenu et Profits de Plus- Value (les Profits Restants) seront distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires au pro rata.

5.8. En tout état de cause, les bénéfices peuvent être distribués aux associés uniquement si ces derniers décident d'une telle distribution.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque Part Sociale donne à son détenteur le droit à un vote aux assemblées générales des Associés. De la détention d'une part sociale découle implicitement l'acceptation de ces Statuts et les résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

6.2. Les parts sociales sont indivisibles en ce qui concerne la Société.

6.3. Les co-détenteurs de Parts Sociales doivent être représentés envers la Société par un mandataire, nommé parmi eux ou non.

6.4. L'associé unique peut transférer librement ses Parts Sociales lorsque la Société est composée d'un associé unique. Les Parts Sociales peuvent être transférées librement entre les Associés lorsque la Société est composée de plusieurs associés. Les Parts Sociales peuvent être transférées à des non-associés uniquement avec l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

6.5. Une cession de Parts Sociales doit être constaté par un acte notarial ou par un acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 7. Remboursement et/ou rachat de Parts Sociales.

7.1. Au cours de l'exercice social, la Société peut rembourser et/ou racheter, sur décision de son associé unique ou des associés, toute classe de Parts Sociales au prix de remboursement/rachat déterminé par le Conseil et approuvé par l'associé unique ou par les associés (le Prix de Remboursement).

7.2. Le remboursement et/ou rachat de toute classe de Parts Sociales conformément au présent article 7 de ces Statuts, est permis à condition que:

(i) toute classe de Parts Sociales soit toujours remboursée et/ou rachetée en intégralité, étant entendu que la classe de Parts Sociales Ordinaires sera la dernière classe de Parts Sociales à être remboursées;

(ii) les actifs nets de la Société, tel que montré par les comptes intermédiaires de la Société à préparer par le conseil de gérance, ne soit pas ou ne tombe pas, suite au rachat, en-dessous du montant du capital social de la Société augmenté des réserves qui ne sont pas distribuables en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou des présents Statuts;

(iii) le Prix de Remboursement n'excède pas le montant des bénéfices de l'exercice social en cours augmentés de tous les bénéfices reportés et de tous montants prélevés des réserves disponibles de la Société à cette fin, diminués de toutes pertes de l'exercice social en cours, de toutes pertes reportées et des sommes devant être affectées à la réserve conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et des présents Statuts; et

(iv) le remboursement et/ou le rachat est suivi d'une réduction du capital social de la Société. Le remboursement et/ou rachat devra être décidé par les associés conformément à l'article 12 des présents Statuts.

7.3. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, ce remboursement et/ou ce rachat devra s'effectuer dans l'ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en commençant par les Parts Sociales de Classe B et en terminant par les Parts Sociales de Classe A). Les Parts Sociales Ordinaires peuvent être remboursées et/ou rachetées uniquement après le remboursement et/ou le rachat de toutes les Parts Sociales Remboursables.

7.4. En cas de réduction du capital social par remboursement et/ou rachat et annulation d'une classe de Parts Sociales Remboursables, cette classe de Parts Sociales Remboursables donne droit à leurs détenteurs, au pro rata de leur détention dans cette classe, au Montant Disponible (ou tout autre montant décidé par l'Assemblée Générale en conformité avec les conditions prescrites pour la modification des Statuts à condition cependant que cet autre montant ne soit jamais supérieur au Montant Disponible), déterminé dans chaque cas sur base des comptes intermédiaires de la Société à une date au plus tôt huit (8) jours avant la date de remboursement et/ou de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales concernée.

7.5. Le Montant Disponible en relation avec chaque classe de Parts Sociales Remboursables sera égal au montant total des Profits de Plus- Values de la Société (en ce compris tous Profits de Plus-Value reporté) dans la mesure où les associés et/ou le conseil de gérance ait/aient droit aux distribution de dividendes conformément à l'article 16 des Statuts, augmenté par (i) toutes réserves librement distribuable (incluant le compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction du capital social en relation avec la classe de Parts Sociales Rachetables devant être annulées, mais réduit par (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées) and (ii) toutes sommes devant être placées dans la/les réserve(s) conformément aux conditions requises par la loi ou par les Statuts, dans chaque cas conformément aux comptes intermédiaires en question (sans double comptage).

A des fins de clarification, le Montant Disponible n'inclut aucun Profits de Revenu (en ce compris les Profits de Revenu reporté).

7.6. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Ordinaires, le Prix de Remboursement pourra inclure les Profits de Revenu (incluant les Profits de Revenu reportés) et les Profits Restants (incluant les Profits Restants reportés), mais non les Profits de Plus- Values.

7.7. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, le Prix de Remboursement pourra inclure les Profits de Plus-Values (en ce compris les Profits de Plus-Values reportés), mais non les Profits de Revenu.

7.8. Le montant du compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé(s) aux fins de remboursement/rachat de chaque classe de Parts Sociales.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1. La Société est gérée par au moins trois (3) gérants nommés par une résolution des Associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

8.2. Les gérants et tout gérant supplémentaire ou de remplacement nommé à la Société, peut être révoqué à tout moment, avec ou sans cause, par une résolution des associés.

Art. 9. Conseil de gérance.

9.1. Si plusieurs gérant sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil), constitué d'un gérant de catégorie A (le Gérant A) et de deux gérants de catégorie B ou plus (les Gérants B) (le Gérant A et les Gérants B sont collectivement désignés ici comme les Gérants).

9.2. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.3. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Gérant unique.

10.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

10.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

10.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

12.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

12.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 13. Associé unique.

13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 16. Affectation des profits.

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation à la Réserve Légale cesse d'être exigée si tôt et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social souscrit de la Société. Tout montant affecté à la Réserve Légale peut uniquement être distribué aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires.

16.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des Associés déterminent l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Il pourra être décidé d'allouer l'entièreté ou une partie de ce solde à une réserve ou à une réserve de provision, de le reporter au prochain exercice social ou de le distribuer aux associés. Lorsque les bénéfices sont à distribuer aux associés, les Profits de Revenu et les Profits Restants seront alors uniquement distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires et les Profits de Plus-Values seront eux uniquement distribués aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables.

16.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes intérimaires établis par le Conseil attestant de fonds disponibles suffisant aux fins de distributions, aux conditions suivantes:

(i) le montant à distribuer ne peut excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter aux réserves telles que prescrites par la Loi ou par les présents Statuts;

(ii) le Conseil doit prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iii) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

16.4. Les Profits de Revenu seront distribués uniquement aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires, les Profits de Plus-Values uniquement aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables et les Profits Restants uniquement aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, dans chaque cas conformément aux dispositions de l'Article 5.7.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adoptée par le même quorum et la même majorité que pour les modifications de Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

17.2. En cas de liquidation de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes naturelles ou des personnes morales), nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, qui détermine leur pouvoirs et rémunération.

17.3. Le boni de liquidation, après le paiement des dettes, des charges de la Société et des frais de liquidation, est distribué de manière égale aux détenteurs des Parts Sociales au pro rata, à condition que:

(i) les Profits de Revenu peuvent uniquement être distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata;

(ii) les Profits de Plus-Values peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en circulation, au pro rata;

(iii) les Profits Restants peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata;

(iv) les montants alloués à la Réserve Légale peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata.

VII. Dispositions générales

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2015.

Souscription et libération

L'Associé Initial, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cent vingt (12.520) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un Livre Sterling (GBP 1.-) chacune par un apport en numéraire de douze mille cinq cent vingt Livres Sterling (GBP 12.520.-).

Le montant de douze mille cinq cent vingt Livres Sterling (GBP 12.520.-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Estimation des frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400.-).

La somme de douze mille cinq cent vingt Livres Sterling (GBP 12.520.-) correspond à la somme de dix-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-huit euros et un eurocent (EUR 17.298,01) conformément au taux de change publié sur XE.COM en date du 18 mars 2015.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, son associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Est nommé Gérant A:

- M. Yves BARTHELIS, né le 10 octobre 1973 à Luxembourg, dont la résidence professionnelle est située au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Sont nommés Gérants B:

- Mme. Anita LYSE, dont la résidence professionnelle est située au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; et
 - M. Bruno BAGNOULS, dont la résidence professionnelle est située au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est établi au 16, avenue Pasteur, L- 2310 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 24 mars 2015. Relation: 2LAC/2015/6423. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 31 mars 2015.

Référence de publication: 2015049071/698.

(150056779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

**Fionari S.A., Société Anonyme,
(anc. Clifter S.A.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 74.830.

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mars.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CLIFTER S.A.", ayant son siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 74.830,

ayant un capital social de quarante mille euros (40.000,- EUR), représenté par quatre (4) actions d'une valeur nominale de dix mille euros (10.000,- EUR) par action,

constituée suivant acte reçu par Me André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 479 du 6 juillet 2000.

Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Maria Helena GONCALVES, corporate manager, demeurant professionnellement à Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades

La présidente désigne comme secrétaire Mme Franka MANES, senior corporate administrator, demeurant professionnellement à Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mme Sandra KAISER, senior corporate administrator, demeurant professionnellement à Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination de la société en «FIONARI S.A.».
2. Modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en «FIONARI S.A.», et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er} . (1^{er} alinéa).** La société anonyme existe sous la dénomination de «FIONARI S.A.»."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à 900,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, elles ont toutes signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Maria Helena GONCALVES, Franka MANES, Sandra KAISER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 1^{er} avril 2015. Relation GAC/2015/2722. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015049747/57.

(150057773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

I.13 Le Millénaire, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 35.108.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.13 Le Millénaire

Signature

Référence de publication: 2015049225/11.

(150056803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

Jewel Investments S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 100.268.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 26 mars 2015, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, VI^{ème} Chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de la procédure de liquidation n°L-8234/12 de la société anonyme JEWEL INVESTMENTS S.A., dont le siège social L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle a été dénoncé en date du 5 octobre 2010, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100268.

Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Julien BOECKLER

Le Liquidateur

Référence de publication: 2015049912/18.

(150057581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.
